



Association NER21 (Neuro-Environmental Rehabilitation 21st century)

Plateforme d'échange professionnel, social, de formation et de recherche

Impasse Aurore 3 - 3960 Sierre / Suisse www.ner21.org ner21@bluewin.ch

RAPPORT DE LA PRESIDENTE 2022-2023

Année réjouissante pour notre association et la reconnaissance du concept NER21 !

En effet, la participation aux formations des 3 niveaux ainsi que les formations courtes sur sites pour les physio-ergo-thérapeutes des soins et orthophonistes a été particulièrement importante : plus de 130 participant/es pour mes formations dont 55 rien qu'au Québec, avec Marie Julien pour les orthophonistes. Elle a, de son côté, enseigné le concept NER21 à Bruxelles/Belgique..

La collaboration avec l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE), le Réseau Hospitalier Neuchâtelois à Fontaines en Suisse (RHNe) ainsi que l'Hôpital de Réadaptation Villa Medica à Montréal/Québec (Canada) est grandement appréciée pour permettre la tenue des formations NER21 dans ces 3 pays spécifiques.

Après plus de 25 années de partenariat avec l'hôpital de Réadaptation Villa Medica, celui-ci a souhaité mettre fin à l'organisation des formations au Québec suites à une réorganisation interne ainsi qu'à un manque de places dans ses locaux. Nous espérons qu'un autre centre québécois soit intéressé pour reprendre le flambeau. Le comité est à disposition pour toutes informations à ce sujet.

L'instructorat NER21 niveau 1 a été attribué à Virginie Duplay, kinésithérapeute à Lyon (France) et Jérôme Sciquot, ergothérapeute à Fribourg (Suisse). Nous les félicitons et leur souhaitons beaucoup de satisfaction et succès dans cette nouvelle fonction. De plus, l'année 2023 -2024 devraient leur permettre de terminer l'instructorat niveau 2.

La commission ad hoc "Formation NER21" constituée par les 3 seniors instructeurs NER21, Sheena Irwin-Carruthers, DSc Susan Ryerson et Michèle H. Gerber, a non seulement évalué et décerné l'instructorat niveau 1, mais vient de définir les modalités pour l'examen final du niveau 2. Un grand merci pour leur engagement.

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour la gestion habituelle mais également pour cogiter sur la possibilité d'améliorer la visibilité de notre association. Jusqu'à présent, la brochure permet de nous présenter de façon succincte lors de rencontres avec les responsables médicaux par exemple, mais elle ne remplace pas les autres moyens, tels que présentations lors de congrès, de publications ou livre. Les congrès organisés précédemment à Sion (Suisse), à Montréal (Canada) et à Cape Town (Afrique du Sud) ont été un grand succès. Toutefois, il est de plus en plus difficile de mettre sur pied de tels événements par notre association seule ; c'est la raison pour laquelle nos actions se portent plus vers la recherche de collaboration avec d'autres organismes. Merci aux membres de nous aider dans ces démarches.

Le nombre de membres est un problème car même en offrant la première année gratuite aux participant/es des formations de niveau 2, l'intérêt n'est clairement pas au rendez-vous ! Ce désintérêt d'un engagement dans une association n'est toutefois pas uniquement pour la nôtre mais est constaté partout. Espérons toutefois que cette attitude changera dans le futur !? Cette situation ne fait que plus apprécier l'engagement des membres, que ce soit dans les commissions, la vérification des comptes, le comité mais aussi en soutenant financièrement l'association. Merci à toutes et tous !

Le concept NER21 avec son approche environnementale correspond parfaitement aux conclusions actuelles de l'efficacité de la rééducation/réadaptation neurologique. A nous de continuer à le faire connaître ! Merci à mon comité pour leur travail incessant pour la réalisation de nos objectifs dans une ambiance conviviale et constructive.

Michèle H. Gerber, présidente